

M. *Irvine*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait immédiatement prendre en considération l'à-propos de nationaliser l'assurance-vie.

M. *Luchkovich*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis que toute la matière de la politique étrangère du Canada soit référée, pour étude et rapport, au Comité des relations industrielles et internationales.

Mlle *Macphail*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis qu'un comité spécial devrait être institué pour conduire une enquête sur les causes de la criminalité, et pour déterminer si les établissements pénitentiaires du Canada font tout ce qu'il faut pour protéger la société par la réforme du criminel.

M. *Spencer*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis que le gouvernement fédéral devrait adopter un programme précis d'hygiène qui pourrait être appliqué en coopération avec les gouvernements provinciaux, et, cette fin en vue, le sujet devrait être référé, pour étude et rapport, au Comité des relations industrielles et internationales.

M. *Mitchell*—Lundi prochain—RÉSOLUTION—La Chambre est d'avis qu'une Adresse, dans les termes suivants, devrait être présentée à Sa Très Excellente Majesté, le Roi:—

Au Roi, Sa Très Excellente Majesté,  
Très Gracieux Souverain,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Votre Majesté, les Communes du Canada en Parlement assemblés, approchons humblement de Votre Majesté la priant qu'Il lui plaise gracieusement de ne conférer dorénavant aucun titre à Vos sujets domiciliés ou demeurant au Canada, avec l'entente que cette humble prière n'a trait d'aucune façon aux qualifications professionnelles ou de métier conférées relativement à des brevets délivrés par Votre Majesté à des personnes du Service militaire ou du Service naval du Canada, ou à des personnes engagées dans l'administration de la justice du Dominion.

*Le ministre des Travaux publics*—Lundi prochain—La Chambre en comité sur la résolution suivante:—

Décidé,—Qu'il y a lieu d'autoriser le ministre des Travaux publics à conclure, au nom de Sa Majesté, un contrat avec la corporation de la cité d'Ottawa, pour proroger pour une période d'un an à compter du 1er juillet 1933 les stipulations du contrat actuel avec la corporation.

*Le Ministre du Commerce*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi du poinçonnage des métaux précieux, 1928".

*Le ministre de la Justice*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi modifiant la Loi de l'importation des liqueurs enivrantes".

*Le secrétaire d'Etat*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi concernant le Bureau des traductions".

*Le ministre des Finances*—Lundi prochain—BILL intitulé: "Loi concernant les banques et les opérations de banque".